



- 2420, rue Lemieux
- Québec, Québec
- G1P 2V4

Québec, 12 novembre 2013

Conseil municipal de Notre-Dame-de-Montauban
555, avenue des Loisirs
Notre-Dame-de-Montauban (Québec)
G0X 1W0

Monsieur le maire,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

En premier lieu, permettez-moi de vous féliciter suite aux résultats du dernier scrutin. Nous espérons pouvoir collaborer avec vous au sujet des décisions et orientations concernant les villégiateurs que nous représentons au lac Carillon.

Enregistrée depuis 2007 au Réseau de surveillance des lacs du MDDEP, l'Association a déboursé cette année et ce pour la quatrième année, la somme de 290 \$. L'Association des résidents du lac Carillon – ARC, a demandé au Conseil municipal le 29 août dernier une aide financière de 145 \$ pour couvrir une partie des frais d'analyse en laboratoire pour les 3 prélèvements d'eau qui ont été effectués à un endroit prédéterminé du lac Carillon en juin, juillet et août.

Compte tenu de l'état précaire du Carillon, les membres, en assemblée générale, ont demandé que ces analyses soient réalisées annuellement.

Comme vous nous aviez répondu en septembre que vous n'aviez rien de prévu au budget, pourriez-vous budgéter cette dépense pour les années futures.

Après une brève analyse de vos revenus et dépenses, vous réaliserez sûrement que les villégiateurs du lac Carillon contribuent largement au poste Revenus et que les services offerts sont minimes vs ceux offerts aux résidents du village.

Nous ne croyons pas que cette dépense, même si d'autres associations vous demandaient la même chose, soit abusive ni même contraignante pour vos états financiers.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à la présente demande et espère le tout en bonne et due forme.

Veuillez agréer, mesdames et messieurs, nos salutations distinguées,

Serge Lachance
Président

c.c. : Membres du conseil d'administration
Membres de l'Association

